

Département de l'Aude

Arrondissement de
Carcassonne

Domaine : 7-finances locales

Sous-domaine : 7.1 -
décisions budgétaires

Objet : Décisions
modificatives

Nombre de Conseillers
Municipaux en exercice : 13

Date de convocation :
21/11/2025

Date de publication de la
présente délibération :

La convocation du CM et le
compte-rendu de la présente
délibération ont été affichés
conformément aux articles L
2221-7 et L 2121-7 du
C.G.C.T.

République Française

Commune de Montferrand

Délibération du conseil municipal

Séance du 25 novembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, et le vingt-cinq du mois novembre, à 18h30, le Conseil Municipal de la commune de Montferrand, régulièrement convoqué, s'est réuni en mairie au nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de M. Christophe PRADEL, maire.

Etaient présents : Mmes BELLEGO Christelle, BIAU-PRADEL Gisèle, BILLIATO Lucie FONQUERGNE Virginie, MARSAC Alain, RIVIERE Philippe, ROGER Robert.

Excusés : RICARD Rachel, Mrs, ALBOUY Julien, GILIS Frédéric, QUINTA Régis, PUGINIER Régis,

Vu le Code des Collectivités Territoriales,
Vu le budget principal de la commune,
Vu la demande du Service Gestion Comptable de régularisation, suite à un trop perçu sur le FPIC.

Monsieur le Maire propose les virements de crédits suivants :

Section de fonctionnement :

. 7392221 Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales :	+ 1583 €
. 60612 Energie - Electricité :	- 1583 €

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de son Président, et après en avoir délibéré :
. accepte la proposition de M. le maire telle que définie ci-dessus ;
. charge M. le Maire de toutes les formalités se rapportant à cette décision.

Adopté à l'unanimité. Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,
Ch. PRADEL

Signé par Christophe PRADEL, maire, le

